#### REGLEMENT DU SUPER SPRINT DU MOUFIA

## Le dimanche 8 mai 2016 à la piscine du Moufia

**Type de compétition :** compétition d'animation

La compétition est ouverte aux licenciés FFN et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical de non-contre indication à la natation course.

Lieu: Piscine du Moufia, 7 allée des Kentias, Sainte-Clotilde

**Équipements :** bassin de 25 m ; 5 couloirs; chronométrage manuel et électronique ; bassin de récupération ; <u>infirmerie (oxygénothérapie, DSA)</u>.

**Gestion informatique :** assurée par le Moufia Aquatik

#### **Inscriptions:**

- Inscription des **non licenciés : du 1**<sup>er</sup> **avril au 23 avril :** 64 femmes/64 hommes maxi. (Fiche d'inscription cidessous)
- Inscription des licenciés: du 25 au 30 avril: 64 femmes/64 hommes maxi. (via extranat Pocket)

Attention: maxi 10 F et 10 H par club et 1 officiel par club Aucune inscription ne sera prise sur place le 8 mai 2016

### Catégories:

14-15 ans: minimes 16-17 ans: cadets 17-20 ans: juniors 21 à 29 ans: seniors 30 à 39 ans: masters 1 40 à 49 ans: masters 2 50 et plus: masters 3

**Date et heure de l'accueil des participants** : 1 heure avant le début de la première épreuve.

Le programme de la journée sera remis à chaque participant.

**Médical:** présence d'un médecin.

**Détail des épreuves :** 25 m nage libre.

Chaque inscrit participera au minimum à deux courses.

**Jury :** le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. La date limite pour la transmission par les clubs de la liste des officiels à l'organisateur est fixée au 3 mai.

### Récompenses (gérées par l'organisateur) :

Seront récompensés les trois premiers par catégorie d'âge :

Minimes (F et G), cadets (F et G), juniors (F et G), seniors (F et G), masters 1 (F, G), masters 2 (F, G), Masters 3 (F, G) Non licenciés (+ lots) (F, G)

Trophée + des lots pour les 3 premiers au Scratch (F et G)

Les réclamations seront examinées immédiatement par une commission composée du président du Moufia Aquatik ou son représentant, du chef chronométreur et d'un représentant du CRN.

**Assurance :** Le Moufia Aquatik est couvert en tant qu'organisateur par une assurance Responsabilité Civile souscrite auprès de la MAIF. Les licenciés sont couverts en individuelle accident par leur licence FFN. Pour les non licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement en individuelle accident.

# 

participer au super sprint du Moufia le 8 mai 2016.

Fait à .......2016 Signature :